



# Charte Locale Transmission Installation Villefranche - Najac



Septembre 2013



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA FORÊT



## Engagement des signataires

D'ici 5 à 10 ans, près de 50% des agriculteurs des cantons de Villefranche de Rouergue et de Najac seront en âge de prendre leur retraite, ce qui représente plus de 200 exploitants. Face à ce constat, les Jeunes Agriculteurs de « Villefranche/Najac » ont décidé de regrouper autour d'eux l'ensemble des acteurs du territoire (responsables professionnels, élus, acteurs économiques) afin de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs et pour le maintien d'un milieu rural dynamique.

Ensemble, les partenaires du projet ont décidé de mener une démarche de Charte Locale Transmission Installation. Celle-ci s'est déclinée par une première étape de diagnostic de territoire orienté en particulier sur la thématique du renouvellement des générations en agriculture mais également sur celle de la dynamique rurale. A l'issue de cette étape, 4 axes de travaux prioritaires ont été identifiés et définis aux travers d'objectifs précis, qui ont ensuite été déclinés en propositions d'actions concrètes.

Avec la signature de cette « **Charte Locale Transmission Installation Villefranche/Najac** », les différents partenaires du projet s'engagent aux côtés des Jeunes Agriculteurs du territoire pour mettre en œuvre, chacun à son échelle, avec les moyens qui lui sont propres, des actions répondant aux objectifs des 4 axes ci-dessous :

- **Sensibiliser et accompagner les cédants dans leur transmission**
- **Accompagner les jeunes sur des projets viables et vivables**
- **Maintenir et développer la viabilité économique et la vivabilité des exploitations du territoire**
- **Valoriser l'image du métier d'agriculteur**

Un plan d'action a été élaboré par les différents partenaires. Ce document n'est en aucun cas une liste exhaustive. Tout projet, répondant aux objectifs fixés, pourra être proposé et mis en œuvre.

*Villefranche de Rouergue*

*Le 8 septembre 2013*





## Liste des signataires

- Responsables locaux et départementaux de **Jeunes Agriculteurs**
- Représentants locaux de la **FDSEA** (communaux, cantonaux et régionaux)
- Représentants des **OPA locales** (Chambre d'agriculture, MSA, Crédit Agricole, Groupama, CER, FD CUMA, FODSA, SAFALT)
- Représentants des **acteurs économiques du territoire** (Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, GPLV, SA4R, Fermier du bas Rouergue, UNICOR, RAGT Plateau Central, Gebbro, Coopelso, Midi Tabac, APO, Fipso, Sodiaal)
- Présidents des **Centres de formation** du lycée Beauregard, de l'institut François Marty, de l'ADPSA et de Bernussou
- **Les élus du territoire :**
  - Le **Député** de et le **Sénateur** de la circonscription
  - les **Conseillers Généraux** de Villefranche de Rouergue et Najac, le **président de la Commission de l'Agriculture**, de la Ruralité, de l'Aménagement de l'Espace et de l'Aménagement du Territoire du Conseil Général de l'Aveyron
  - Président du **Pays** du Rouergue Occidental
  - Présidents des **Communautés de Communes** du canton de Najac et du canton du villefranchois
  - Les maires des différentes **communes** du territoire (Monteils, Toulonjac, La Fouillade, Lunac, Vailhourles, Sanvensa, Bor et Bar, Morhlon le haut, Saint André de Najac, Savignac, Martiel, Najac, Villefranche, La Rouquette)
- Le **Sous-préfet** de Villefranche de Rouergue
- Les représentants **d'associations du territoire** : GAL Quercy Rouergue, l'Université Rurale Quercy Rouergue
- Les représentants locaux des **chambres consulaires** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie





# Sommaire

- 1. Présentation du projet..... 5**
  - 1.1. Contexte ..... 5
  - 1.2. Objectifs poursuivis ..... 5
  - 1.3. La zone d'étude ..... 5
  - 1.4. Le comité de pilotage ..... 6
  - 1.5. Démarche suivie ..... 6
- 2. Les points clés du diagnostic de territoire ..... 7**
  - 2.1. Le territoire..... 7
  - 2.2. Les exploitations du territoire ..... 7
  - 2.3. Projection dans 5 à 15 ans..... 8
  - 2.4. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire..... 9
- 3. Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire .....11**
  - 3.1. Sensibiliser et accompagner les cédants dans leur transmission .....11
  - 3.2. Accompagner les jeunes sur des projets viables et vivables .....12
  - 3.3. Maintenir et développer la viabilité économique et la vivabilité des exploitations du territoire.....12
  - 3.4. Valoriser l'image du métier d'agriculteur .....13
- 4. Notre plan d'action .....14**
- 5. Durée de la charte.....18**
- Lexique .....19**





## 1. Présentation du projet

### 1.1. Contexte

En fin d'année 2010, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton Villefranche/Najac a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat que d'ici 5 à 10 ans, près de 50% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit plus de 200 exploitants. Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs.

### 1.2. Objectifs poursuivis

La Charte Locale Transmission Installation de Villefranche / Najac a pour objectif de fixer un CAP et un CADRE, en concertant l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'atteindre une finalité commune : le renouvellement des générations en agriculture sur un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet espèrent également maintenir du lien social au sein du milieu rural, conserver une dynamique agricole, garantir un pouvoir décisionnel des agriculteurs dans les instances territoriales et redonner de l'espoir afin de favoriser de nouvelles installations viables et vivables.

### 1.3. La zone d'étude



Le territoire d'étude correspond aux limites du canton JA « Villefranche/Najac ».

D'un point de vue administratif, il recouvre 2 cantons : Villefranche de Rouergue et Najac, 2 communautés de communes et 14 communes :

- Bor et bar
- La Fouillade
- Lunac
- Monteils
- Najac
- Sanvensa
- St André de Najac
- La Rouquette
- Martiel
- Morlhon
- Savignac
- Toulonjac
- Vailhourles
- Villefranche de Rouergue





## 1.4. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

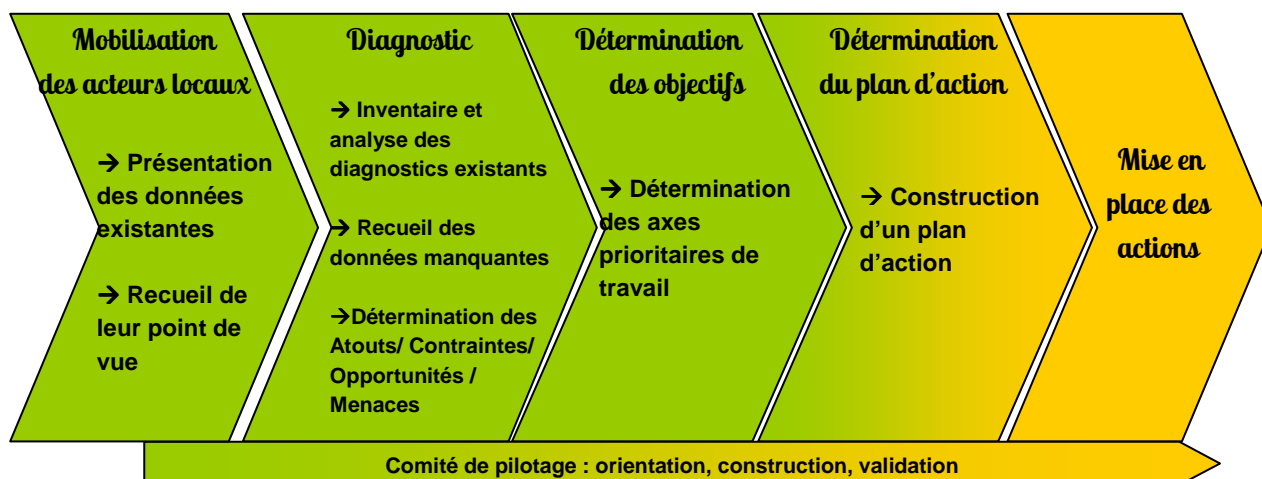
- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Villefranche / Najac
- des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA
- des élus locaux de la zone :
  - les maires de chaque commune
  - le conseiller général de chaque canton
  - les présidents de communauté de communes de Villefranche et de Najac
- des représentants des OPA locales : CDAV, CER, Crédit Agricole, FD Cuma, Groupama, MSA, SAFALT, FODSA
- des représentants des filières économiques locales : Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, UNICOR, Sodiaal, GLAC, SA4R, APO, FIPSO, BOVI PC, APROVIA, Fermier du Bas Rouergue, GPLV, Lactalis, la formation agricole
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier encadrer le diagnostic du territoire en termes d'installation /transmission, être force de proposition pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

## 1.5. Démarche suivie

Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'action.





## 2. Les points clés du diagnostic de territoire

### 2.1. Le territoire

Le territoire regroupant les cantons de Villefranche et Najac est à dominante rurale à l'exception de la commune de Villefranche. Il se caractérise par la cohabitation de 3 types de paysages : les Causses, la Limargue et le Ségala.

### 2.2. Les exploitations du territoire

D'après les données relevées au cours des réunions de diagnostics de la Charte Locale Installation, le canton de Najac compte 209 exploitations et celui de Villefranche 154, soit au total 363 exploitations.

Les exploitations du territoire sont de taille moyenne (51 ha), avec une différence entre les 2 cantons : sur Najac, les exploitations ont une SAU moyenne de 43 ha, alors qu'elle est de 60 ha sur Villefranche.

Les productions principales sont bovin viande (57% des exploitations) et bovin lait (13% des exploitations). Le territoire répertorie de nombreuses productions mais celles-ci représentent peu d'exploitations. Malgré cette richesse, les exploitations sont de type « spécialisé », c'est-à-dire qu'elles ne produisent qu'une seule production (74%).

La majorité des exploitations du territoire (77%) est sous forme individuelle : 278 exploitations. Les formes sociétaires (GAEC, EARL et SCEA) représentent 21% des exploitations.

La phase d'enquête révèle qu'au moins 27 exploitations comptent au moins un agriculteur pluriactif, ce qui représente 7,5% des exploitations du territoire.

D'après le diagnostic effectué, le territoire compte au minimum 438 chefs d'exploitation. 79% d'entre eux sont mariés ou en concubinage et 21 % sont célibataires.

Sur le territoire, 56% des exploitants dont nous connaissons l'âge ont plus de 50 ans. Ces données sont nettement supérieures à la moyenne départementale.

Parmi les 203 exploitations du territoire, où au moins un des exploitants est âgé de plus de 50 ans :

- 68 ont une succession assurée ; soit 33% des exploitations
- 88 n'ont pas de succession à ce jour ; soit 43% des exploitations
- Il reste 47 exploitations pour lesquelles l'information n'est pas connue



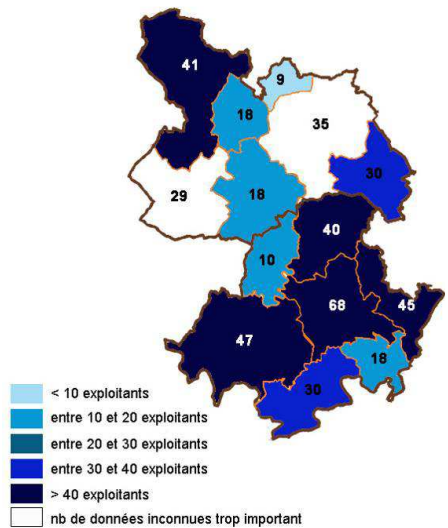
## 2.3. Projection dans 5 à 15 ans

Note : projection faite sans les données de Vailhourles et Villefranche de Rouergue.

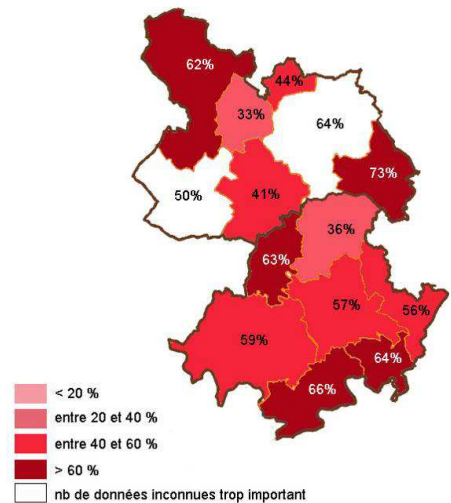
D'après ces résultats, près de 30% des exploitations du territoire pourraient disparaître (88 exploitations). Du point des vue des productions, 29% (54 exploitations) des exploitations bovin viande et 27% des exploitations bovin lait (12 exploitations) pourraient disparaître.

Dans la projection «si rien n'est fait », nous remarquons que les exploitations qui sont amenées à disparaître sont majoritairement des exploitations spécialisées.

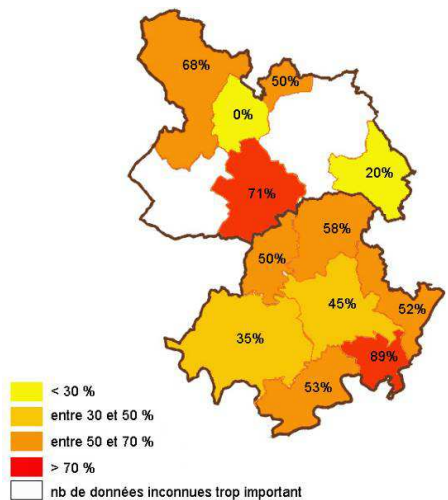
En termes de surface, 23% de la superficie de la zone pourrait « partir à l'agrandissement » soit 18 000 ha.



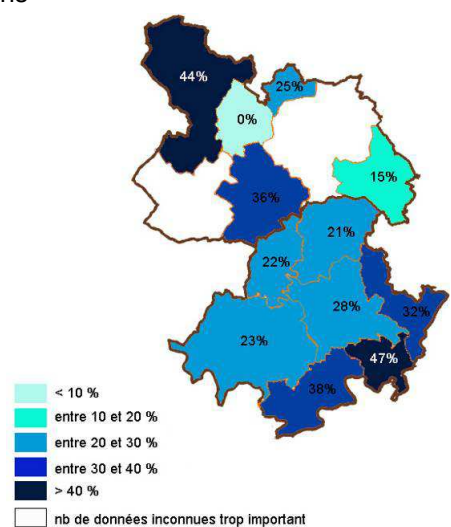
Carte 1 : Nombre d'exploitants par commune



Carte 2 : Pourcentage d'exploitant ayant plus de 50 ans



Carte 3 : Pourcentage d'exploitations n'ayant pas de reprise parmi celles qui comptent au moins un exploitant > 50 ans



Carte 4 : Pourcentage de disparition des exploitations selon la projection « rien n'est fait »







## 2.4. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire

<b>ATOUTS</b> Eléments positifs présents sur le territoire	
<b>Géographie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proximité de la ville permettant d'avoir une vie de famille épanouie</li><li>• Classement en zone de montagne permettant d'avoir accès à certaines aides</li><li>• Axes routiers importants</li><li>• Fournisseurs à proximité</li></ul>
<b>Mentalités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Volonté d'installer des nouveaux agriculteurs</li><li>• Dynamique locale car équipes jeunes (CUMA, groupements...), ce qui permet une meilleure insertion</li><li>• Absence de surenchère entre voisins sur certaines communes</li></ul>
<b>Accompagnement installation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides à l'installation</li><li>• Accompagnement à l'installation</li><li>• RDI de l'ADASEA</li><li>• Stages pour les agriculteurs qui s'installent en nouvelles productions</li><li>• Période de tuilage entre cédant et repreneur (CEFI)</li></ul>
<b>Enseignement agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présence de plusieurs établissements d'enseignement agricole sur le territoire</li></ul>
<b>FAIBLESSES</b> Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes	
<b>Démographie agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne d'âge élevé au sein des CUMA (&gt; 50 ans)</li></ul>
<b>Foncier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de l'utilisation du foncier pour le loisir et non pour la production (ex.chevaux)</li></ul>
<b>Mentalités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Installation parfois trop précipité</li><li>• Manque de réactivité des agriculteurs face aux industriels qui ont la main mise sur l'économie</li><li>• Image de l'agriculture et du métier dévalorisée</li></ul>
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entente parfois difficile entre urbains et ruraux dans les zones proches de Villefranche</li></ul>
<b>Réglementation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démarches administratives lourdes</li></ul>
<b>Accompagnement installation :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etude économique (PDE) parfois trop superficielle et un peu tardive dans la construction de certains projets</li></ul>
<b>CONTRAINTES</b> Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
<b>Géographie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proximité de Villefranche → pression foncière due au développement de l'habitat</li></ul> <p>Une partie du territoire est sur une zone de Causses → difficulté d'avoir l'autonomie alimentaire → agrandissement</p>
<b>Démographie agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Eloignement des exploitations les unes des autres → isolement des agriculteurs</li><li>• Installation par vague sur certaines communes → cessation par vague</li></ul>
<b>Technique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les agriculteurs sont au maximum des capacités de production</li></ul>
<b>Conjoncture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Volatilité des prix</li></ul>





## Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables

### Géographie

- Proximité de la ville offrant des opportunités de vente directe

### Foncier

- Utilisation du Fermage
- Diminution des exploitants → terres qui se libèrent → opportunité d'installation

### Economie

- Filières de qualité présentes sur le territoire
- Présence d'entreprises agro-alimentaires sur le territoire
- Réalisation d'études de marché avant de s'installer
- Exploitations de taille « modeste » qui peuvent être reprises
- Région touristique attrayante

### Statut des exploitations

- Installation en société permettant de partager les investissements en capital

### Mentalités

- Présences d'enfants désirant reprendre l'exploitation
- L'entraide, la convivialité, le partage

### Cessation

- Conseil adapté
- Anticipation de la cessation

## MENACES

### Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience

### Foncier

- Pression foncière important
- Vente pour l'agrandissement et non pour la reprise
- Prix du foncier (achat ou location) trop élevé
- Pas de RGA → enrichissement

### Economie

- Distorsion entre valeur patrimoniale et économique (le foncier est trop cher vis-à-vis de sa rentabilité économique)
- Prédominance de la logique de capital sur celle de l'entreprise
- Difficulté de viabilité (prix non rémunérateurs, ...)
- Retraite agricole trop faible
- Exploitation viable = grosse exploitation = exploitation intransmissible

### Incertitude économique

### Capital

- Manque de capital à l'installation
- Investissements pour la reprise d'une exploitation trop élevés

### Réglementation

- Règles de la PAC (reprise entière des exploitations pour conserver les PMTVA) → Agrandissement
- Effet pervers des aides PAC : entre faible retraite et primes PAC, les cédants choisissent les primes → non transmission des exploitations  
→ vente d'herbe, pas de baux stables

### Mentalités

- Non-réalisation des arrangements de famille
- Manque de volonté de transmission de la part de certains agriculteurs qui ont largement dépassé l'âge de la retraite
- Peur de louer de la part des cédants
- Inadéquation entre projet des repreneurs et des cédants
- Volonté des repreneurs de s'installer en individuel
- Installation en société avec personne Hors Cadre familial souvent synonyme de salariat déguisé
- Manque de réactivité des cédants pour transmettre leur exploitation





### 3. Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire

Au cours des différentes réunions qui ont rythmé la réalisation de cette Charte Locale Transmission Installation, Jeunes Agriculteurs du canton Villefranche/Najac et le comité de pilotage ont établi 4 priorités afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant et dynamique :

- **AXE 1 : Sensibiliser et accompagner les cédants dans leur transmission**
- **AXE 2 : Accompagner les jeunes sur des projets viables et vivables**
- **AXE 3 : Maintenir et développer la viabilité économique et la vivabilité des exploitations du territoire**
- **AXE 4 : Valoriser l'image du métier d'agriculteur**

#### **3.1. Sensibiliser et accompagner les cédants dans leur transmission**

La phase de transmission est, avec celle de l'installation, l'une des étapes primordiales pour le renouvellement des générations en agriculture.

Cette étape charnière est rarement anticipée, en particulier dans les cas où il n'existe pas de reprise familiale. Au cours de la phase de diagnostic, le constat a été fait qu'il y avait, en règle générale, un manque d'information sur les démarches à réaliser et les outils d'accompagnement.

De plus, de nombreux blocages psychologiques persistent. La transmission est souvent un sujet « tabou » qu'il est difficile d'aborder car il renvoie directement à l'intimité des futurs cédants (attachement au patrimoine familial transmis depuis plusieurs générations, aspects liés à l'argent, la fin d'une carrière et le début d'une nouvelle vie à la retraite, ...).

Les membres du comité de pilotage déclinent cet axe selon les objectifs suivants :

- Faire des futurs cédants des **acteurs majeurs** pour le renouvellement de générations
- **Inform**er les futurs cédants sur la nécessité d'**anticiper** leur transmission
- **Form**er et **accompagner** les futurs cédants dans cette étape de transmission
- **Identifier et connaître** les futurs cédants du territoire (en particulier ceux sans succession familiale) afin de favoriser la reprise des exploitations du territoire
- Développer **les échanges et rencontres** entre futurs cédants et repreneurs pour passer au-delà des *a priori* et permettre des projets de reprises **équitable**s





### 3.2. **Accompagner les jeunes sur des projets viables et vivables**

Afin de maintenir un territoire agricole ouvert, vivant et dynamique il est indispensable de continuer à installer de nouveaux agriculteurs ; cependant il est indispensable que ces installations soient VIABLES et VIVABLES.

Le diagnostic réalisé sur le territoire des cantons de Villefranche et Najac a montré qu'il existait de nombreux freins à l'installation (accès au foncier compliqué, emprise de la ville, cohabitation parfois complexe avec les autres utilisateurs du milieu rural, inadéquation entre les projets des cédants et des repreneurs, image parfois négative du métier d'agriculteur, conditions de travail, ...)

Les membres du comité de pilotage déclinent cet axe selon les objectifs suivants :

- **Identifier et connaître** les futurs porteurs de projet
- **Accompagner** les futurs porteurs de projet dans les différentes étapes de la reprise des exploitations, en particulier celles sans repreneurs
- Valoriser les **atouts du territoire** afin d'**attirer** de nouveaux porteurs de projet
- Créer et développer des **systèmes de « vie sociale »** afin d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs
- **Promouvoir le métier d'agriculteur et l'installation** auprès des habitants du territoire et des étudiants

### 3.3. **Maintenir et développer la viabilité économique et la vivabilité des exploitations du territoire**

Le renouvellement des générations en agriculture ne peut se faire sans un maintien des exploitations déjà en place sur le territoire.

Celles-ci sont exposées à de nombreuses contraintes qui les fragilisent (prix pas toujours rémunérateurs, économie de marché, évolutions de la réglementation, développement de la ville sur les espaces agricoles, ...)

Pour mettre en place cet axe de travail, les membres du comité de pilotage se sont fixés les objectifs suivants :

- **Améliorer la viabilité et la vivabilité** des exploitations en place
- **Accompagner** les exploitants tout au long de leur carrière dans leur choix stratégiques
- Développer **les échanges, au niveau local**, entre agriculteurs sur les questions de viabilité et de vivabilité





### 3.4. Valoriser l'image du métier d'agriculteur

Pour installer de nouveaux agriculteurs, il est nécessaire que des personnes extérieures au milieu agricole mais également que les enfants d'exploitants, aient envie de faire ce métier.

Le diagnostic nous montre qu'il persiste encore de nombreux *a priori* sur ce métier auprès du grand public et que les agriculteurs, face aux difficultés qu'ils vivent parfois, ne tiennent pas toujours un discours positif auprès de leurs enfants.

Pour contrecarrer cette situation, les membres du comité de pilotage se sont donnés les objectifs suivants :

- **Valoriser l'image du métier d'agriculteur** auprès du grand public et des enfants d'exploitants
- Montrer aux ruraux que les agriculteurs sont **formés** et qu'ils sont des « **personnes responsables** »
- Maintenir et développer une **bonne entente** entre les agriculteurs et les autres utilisateurs du territoire





## 4. Notre plan d'action

<i>Public Cible</i>	<i>Actions</i>	<i>Axes rattachés</i>
<i>Futurs cédants</i>	<p>Créer un <b>groupe de futurs cédants</b> sur le territoire pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>développer les échanges sur la question de la transmission</li> <li>être force de proposition pour atteindre les objectifs fixés à l'axe 1</li> </ul>	Axe 1
<i>Futurs cédants</i>	<p>Organiser des <b>journées de sensibilisation et d'information au niveau local</b> pour aborder les différentes thématiques liées à la transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aspects techniques, économiques et juridiques</li> <li>Aspects humains</li> </ul> <p>Illustrer ces aspects par des témoignages de réussites de transmission mais également d'échecs</p> <p>Facteurs de réussite pour la participation à ce type de journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le « bouche à oreille »</li> <li>Utiliser des personnes leviers comme les délégués MSA, responsables de syndicats locaux, les techniciens</li> <li>Anticiper les invitations</li> </ul>	Axe 1
<i>Futurs cédants</i>	<p>Développer la <b>communication</b> sur la transmission et les outils existants (RDI, CEFI, ...) via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Internet</li> <li>La presse locale et spécialisée</li> <li>Les relais locaux comme les mairies qui peuvent orienter vers les bons interlocuteurs de la transmission</li> </ul>	Axe 1
<i>Futurs cédants</i>	<p>Organiser des « <b>Fêtes des futurs cédants</b> » pour développer et faciliter les échanges de manière conviviale.</p>	Axe 1
<i>Futurs cédants</i>	<p><b>Identifier des futurs cédants au niveau local</b>, en particulier ceux sans reprise au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du réseau professionnel : rassembler les responsables professionnels au niveau communal, identifier les futurs cédants qui pourraient être sans reprise, déterminer la meilleure manière de les inciter à participer aux réunions</li> </ul>	Axe 1





	<p>d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des filières et des outils techniques et économiques (coopérative, organismes de producteurs, techniciens, ...)</li> <li>des élus locaux</li> </ul> <p>Aspects primordiaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de tact</li> <li>Le futur cédant sera TOUJOURS LE SEUL à décider</li> </ul>	
<i>Futurs cédants</i>	Organiser des <b>journées de formation au niveau local</b> , pour les futurs cédants qui souhaitent aborder, de manière plus approfondie, les différents aspects à la transmission (techniques, économiques, juridiques, humains, ...)	Axe 1
<i>Futurs cédants</i>  <i>Porteurs de projets</i>	Organiser des <b>rencontres entre futurs cédants et porteurs de projets</b> en recherche d'exploitation afin qu'ils : <ul style="list-style-type: none"> <li>Partagent leurs expériences</li> <li>Comprennent leurs attentes respectives</li> </ul> <p>Forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres sur des exploitations</li> <li>Témoignages de transmission réussies ou pas</li> </ul>	Axe 1  Axe 2
<i>Porteurs de projets</i>	Mise en place d'un <b>tutorat intergénérationnel</b> avant et après l'installation : groupe composé de « jeunes retraités » et/ou « futurs retraités » et de nouveaux exploitants, en particulier hors cadre familiaux qui ressentent un besoin d'accompagnement.	Axe 2
<i>Habitants du territoire</i>	Organiser des <b>Journées d'accueil des nouveaux installés</b> en agriculture et dans les autres secteurs d'activités (ex. journées AJIR [Accueil des Jeunes Installés Ruraux]) afin de montrer que des jeunes croient en leur territoire et s'y investissent.	Axe 2
<i>Habitants du territoire</i> <i>Elus locaux</i>	Organiser des <b>visites d'exploitation</b> afin de promouvoir le métier d'agriculteur et faire découvrir les réalités du métier au-delà des <i>a priori</i> .	Axe 2 Axe 4





<p><i>Habitants du territoire</i></p>	<p>Organiser des <b>randonnées gourmandes</b> pour permettre de découvrir le territoire et les agriculteurs qui le jalonnent.</p>	<p>Axe 2 Axe 4</p>
<p><i>Habitants du territoire</i>  <i>Enfants/Ados/ Etudiants</i></p>	<p><b>Faire intervenir des agriculteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans les <u>écoles primaires</u>, les <u>centres de loisirs</u> pour faire découvrir dès le plus jeune âge le lien entre l'agriculture et l'alimentation, toucher indirectement les parents au travers de leurs enfants.</li> <li>• Dans <u>les collèges</u> au moment de l'orientation afin de promouvoir les filières agricoles et briser les a priori sur le métier d'agriculteur (ex. Agriculteur, une vraie nature d'entrepreneur)</li> <li>• Dans <u>les lycées et auprès des étudiants</u> pour expliquer les démarches pour s'installer (ex. Demain je m'installe)</li> </ul>	<p>Axe 4</p>
<p><i>Porteurs de projet</i>  <i>Etudiants</i></p>	<p>Développer la <b>communication sur l'installation</b> et les outils existants (PII, RDI, CEFI, ...) en mettant par exemple en avant des projets qui ont réussi.</p>	<p>Axe 2</p>
<p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p>Favoriser l'<b>accès au logement</b> pour les jeunes installés afin d'éviter la cohabitation intergénérationnelle et faciliter l'installation de personnes hors cadre familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location de logements par les communes à des loyers avantageux</li> <li>• Accompagnement dans les recherches</li> </ul>	<p>Axe 2</p>
<p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p><b>Mettre en avant le potentiel du territoire</b> (exploitations à reprendre, tissu économique, l'entraide, les filières, cadre de vie, possibilité d'emploi pour les conjoints, ...) pour accueillir de nouveaux agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Communication</u> via le RDI, les sites web des communes</li> <li>• <u>Session d'accueil d'actifs</u> (stage de 2/3 jours destinés aux porteurs de projets en recherche d'une exploitation ou d'une entreprise)</li> <li>• <u>Stage découverte</u> pour les personnes en recherche d'emploi ou reconversion professionnelle</li> </ul>	<p>Axe 2</p>







<p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p>Développer l'<b>intégration des nouveaux agriculteurs</b> sur le territoire via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en avant de l'entraide, de banques de travail, des CUMA</li> <li>• Organisation de journées d'accueil (ex. AJIR), d'échange</li> </ul>	<p>Axe 2</p>
<p><i>Exploitants en place</i></p>	<p><b>Diffuser et vulgariser</b> au niveau départemental et local, les <b>références technico-économiques</b>, sans imposer un schéma type, afin que les agriculteurs puissent se positionner et améliorer leur système.</p>	<p>Axe 3</p>
<p><i>Organismes de service aux agriculteurs</i></p>	<p><b>Adapter les services</b> des organismes professionnels pour les rendre plus accessibles aux rythmes de vie des agriculteurs.</p> <p><b>Assouplir</b> le fonctionnement de ces organismes</p>	<p>Axe 3</p>
<p><i>Exploitants en place</i></p> <p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p>Développer le <b>travail en commun</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en augmentant la diffusion d'information sur ce sujet (juridique, technique, ...)</li> <li>• en mettant en avant l'impact qu'il peut avoir sur la vivabilité</li> </ul>	<p>Axe 2</p> <p>Axe 3</p>
<p><i>Exploitants en place</i></p> <p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p>Mettre en place des <b>groupes d'échanges entre agriculteurs</b> autour de différentes thématiques techniques, économiques, humaines, ... autour de moments de convivialité (repas, ...).</p>	<p>Axe 2</p> <p>Axe 3</p>
<p><i>Exploitants en place</i></p> <p><i>Habitants du territoire</i></p>	<p>Développer des <b>chartes de bon voisinage</b> (ex. Charte Rurale) afin qu'il y ait plus de dialogue, de respect et de compréhension entre les différents occupants de l'espace rural.</p>	<p>Axe 2</p> <p>Axe 3</p> <p>Axe 4</p>





<p><i>Exploitants en place</i> <i>Porteurs de projet</i> <i>Consommateurs</i> <i>Touristes</i> <i>Habitants du territoire</i></p>	<p>Développer les <b>interactions entre agriculture et tourisme</b> à la fois pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• promouvoir le métier d'agriculteur</li> <li>• sécuriser les revenus des agriculteurs</li> <li>• construire de nouveaux liens commerciaux (ex. vente directe)</li> </ul>	<p>Axe 2  Axe 3  Axe 4</p>
<p><i>Habitants du territoire</i></p>	<p>Donner une <b>image d'unité entre agriculteurs</b> auprès du grand public en évitant les oppositions entre productions et systèmes de production.</p>	<p>Axe 4</p>
<p><i>Porteurs de projet</i></p>	<p>Inciter les jeunes qui souhaitent s'installer à la suite de leur parent à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• passer par une <b>phase de salariat</b> en dehors de leur future exploitation avant de s'installer</li> <li>• réaliser des <b>stages à l'extérieur</b></li> </ul>	<p>Axe 2  Axe 4</p>
<p><i>Habitants du territoire</i></p>	<p>Réaliser des <b>soirées/débats avec les habitants du territoire</b> (projection de film, repas, conférence, ...) pour développer les échanges et montrer en particulier l'impact positif de l'agriculture (alimentation, paysage, biodiversité, ...)</p>	<p>Axe 4</p>

## 5. Durée de la charte

Le projet mis en place dans cette charte s'inscrit dans une perspective à long terme.

Le comité de pilotage s'engage à réaliser **un point d'étape une fois par an** et, en cas de besoin, à modifier le contenu de la charte selon l'évolution du contexte.





# Lexique

**ADPSA** - Association Départementale de Promotion Sociale Agricole : centre de formation agricole.

**CEFI** - Contrat Emploi Formation Installation : dispositif mis en place par le conseil Régional Midi Pyrénées correspondant à un contrat de parrainage qui finance une période d'essai entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé.

**CUMA** - Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole : société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.

**EARL** - Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée : forme de société civile à objet agricole.

**FDSEA** - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

**GAEC** - Groupement Agricole d'Exploitation en Commun : forme sociétaire particulière formée par la réunion de plusieurs exploitations agricoles.

**HC** - Hors Cadre Familial : terme utilisé pour désigner les personnes qui s'installent sur des terres qui n'appartiennent pas à leur famille. Elles sont soit complètement étrangères au milieu agricole ou soit enfant d'agriculteurs ne s'installant pas sur les terres de leur parents.

**JA** : terme désignant le syndicat Jeunes Agriculteurs

**OPA** - Organisation Professionnelle Agricole : désignation qui rassemble l'ensemble des structures créés ou gérées par et pour les agriculteurs.

**PAC** : Politique Agricole Commune

**PDE** - Plan de Développement de l'Exploitation : étude économique prévisionnelle demandée lors d'une installation en agriculture avec les aides de l'Etat.

**PII** - Point Info Installation : point d'accueil et d'information unique pour tous les porteurs de projet en agriculture.

**RDI** - Répertoire Départemental à l'Installation : organisme qui accompagne la transmission des exploitations agricoles et qui met en relation des personnes recherchant une exploitation et celles cherchant à céder leur bien.

**RGA** : Renouvellement des Générations en Agriculture

**SAU** - Surface Agricole Utile : qui regroupe terres arables, les surfaces toujours en herbe et cultures pérennes.

**SCEA** - Société Civile d'Exploitation Agricole : forme de société civile à vocation agricole composée d'au moins deux associés.

